Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 12

Artikel: Lausanne, le 20 mars 1880
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185719

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 12 Samedi 20 Mars 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 20 Mars 1880.

Jeudi dernier, à 10 heures du matin, un cortège immense accompagnait à sa dernière demeure un homme qui fut aimé et respecté de tous. L'attitude recueillie de cette foule de citoyens et la tristesse qui se peignait sur les visages témoignaient assez de la perte que notre ville venait de faire. La mort de M. Pellis laisse en effet un grand vide à Lausanne, où il s'était fait justement apprécier non-seulement comme excellent administrateur, mais comme un de ces beaux caractères qui s'associent à tous les élans généreux, à tout ce qui est utile et bon.

M. Emile Pellis joignait à ces éminentes qualités une modestie exemplaire et une constante amabilité. Toujours gai, toujours affable, resté jeune d'esprit et de cœur, sa conversation charmait son entourage et ses conseils, empreints d'un tact parfait, étaient partout les bienvenus.

Outre ces divers titres à l'estime générale, le défunt s'était acquis, par les nombreux services qu'il a rendus, l'affection toute particulière et la sincère reconnaissance de nombre de personnes.

Ils sont rares ceux qui meurent ainsi après s'être concilié tant de sympathies et laissent après eux d'unanimes regrets. Que ce soit là pour sa famille affligée un adoucissement à l'épreuve qui vient de la frapper.

On a beaucoup parlé dernièrement des Mémoires de Mme de Rémusat, dont les deux premiers volumes viennent de paraître. Cette femme, d'un esprit supérieur, fut attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais, tandis que son mari était chambellan de l'empereur. Nul ne fut mieux placé que Mme de Rémusat pour étudier et juger la cour de Napoléon Ier; aussi nous donne-t-elle sur les habitudes de ce monarque et de Joséphine des détails fort curieux.

Elle nous apprend entr'autres que ce fut M. de Rémusat qui décida Napoléon à se raser lui-même, en voyant l'agitation qu'il éprouvait, et même l'inquiétude, tant que durait cette opération faite par un barbier. — Après beaucoup d'essais, lorsqu'il y eut réussi, il lui arrivait souvent de dire qu'en lui donnant le conseil de le faire de sa propre main, on lui avait rendu un signalé service.

« Bonaparte, continue Mme de Rémusat, était si bien accoutumé à ne compter pour rien tous ceux qui l'entouraient, que ce mépris des autres se retrouvait dans ses moindres habitudes. Il ne se faisait aucune idée de la décence que la bonne éducation inspire ordinairement à toute personne un peu élevée, procédant à une toilette complète dans sa chambre en présence de ceux qui s'y trouvaient, quels qu'ils fussent. De même, si un valet de chambre lui causait quelque impatience en l'habillant, il s'emportait rudement sans égard pour les autres ni pour lui-même. Il jetait à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convenait pas. Il soignait particulièrement ses mains et ses ongles; il lui fallait, pour les couper, une grande quantité de ciseaux, parce qu'il les brisait et les jetait quand ils ne lui paraissaient pas suffisamment affilés. Jamais il ne faisait usage d'aucun parfum, se contentant seulement d'eau de Cologne, dont il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante rouleaux par mois. Il croyait cet usage fort sain. Le calcul entrait pour beaucoup dans sa propreté, car, ainsi que je l'ai dit, il était peu soigneux. »

Ce n'était pas par négligence de sa propre personne que péchait Joséphine; jugez-en :

« Elle se levait à neuf heures; sa toilette était fort longue; il y en avait une partie fort secrète, et tout employée à nombre de recherches pour entretenir et même farder sa personne. Quand tout cela était fini, elle se faisait coiffer, envelopper dans un long peignoir très élégant et garni de dentelles. Ses chemises, ses jupons étaient brodés et aussi garnis. Elle changeait de chemise et de tout linge trois fois par jour, et ne portait que des bas neufs... Quand elle était peignée, on lui apportait de grandes corbeilles qui contenaient plusieurs robes différentes, plusieurs chapeaux et plusieurs châles. C'était en été des robes de mousseline ou de percale très brodées et très ornées; en hiver, des redingotes d'étoffe ou de velours. Elle choisissait la parure du jour, et le matin elle se coiffait toujours avec un chapeau garni de fleurs ou de plumes et des vêtements qui la couvraient beaucoup.

» Le nombre de ses châles allait de trois à quatre cents; elle en faisait des robes, des couver-